



# Opération de Développement Rural de Fauvillers

## Compte rendu de la réunion de la CLDR, le 25/11/2025

Réf. : FAUVILLERS\06- CLDR\2025\20251125 CLDR Patrimoine\Fauvillers 20251125 PV CLDR Patrimoine.docx

### Participants

CLDR : 14 participants et 9 excusés (voir liste en annexe)

FRW : Mme Sophie Orban et Mme Clémentine Descamps, agents de développement

### Ordre du jour

- Approbation du compte rendu de la dernière réunion.
- Mise en place d'une action patrimoine :
  - › Présentation des initiatives déjà mises en place sur la commune
  - › Retour sur l'exposition « Fauvillers d'Antan »
  - › Sélection d'éléments à restaurer ou de projets à mettre en œuvre dans le cadre du PCDR
- Divers
  - › Budget participatif
  - › Suivi des demandes de convention en développement rural
  - › Réunions de la CLDR
  - › Coaching énergie

\*\*\*

Mme Sylvie Toussaint, échevine en charge du développement rural, accueille les participants et les remercie de leur présence. Elle présente l'ordre du jour de la réunion.

### Approbation de compte rendu

La CLDR approuve le compte rendu de la réunion de CLDR du 26/06/2025 sans remarque.

### Mise en place d'une action patrimoine

#### Contexte

Le PCDR comporte deux fiches-projets liées au patrimoine : une fiche immatérielle « L2-IM-07 Information et sensibilisation au patrimoine local » et une fiche matérielle « L2-M-06 Restauration et valorisation d'éléments patrimoniaux locaux ».

Afin de réfléchir aux actions potentielles à développer avec la CLDR dans le cadre de l'activation de l'une ou des deux fiches-projets, la FRW et la Commune présentent différents projets et initiatives déjà initiés sur le territoire au niveau patrimonial.

## Présentation des initiatives déjà mises en place sur la commune

Le patrimoine n'est pas une matière nouvelle pour la **CLDR**, qui a développé plusieurs initiatives ces dernières années, dont notamment :

- › La création d'une commission patrimoine
- › La réalisation d'un inventaire du patrimoine dans les villages
- › Le projet « Mémoire du Tram » dans le cadre de l'appel à projets « Générations rurales 2012-2013 » via un recueil de témoignages, la création de capsules audio et la conception de panneaux placés le long de l'ancien vicinal (Ravel)

Le **GAL/PNHSFA** a également travaillé sur la thématique, avec plusieurs projets mis en œuvre :

- › Circuit des légendes (stations à Bodange, Tintange)
- › Restauration du lavoir de Tintange (appel à projets « Patrimoine insolite »)
- › Chantiers-formation de restauration de murs en pierre sèche
- › Formation sur la restauration du monument aux morts de Sainlez

Actuellement, le Parc naturel travaille sur 4 axes :

- › Le Géopatrimoine et le patrimoine industriel
- › Moulins, tanneries et voies commerciales
- › Patrimoine archivistique et documentation locale avec comme objectif de rassembler tout ce qui existe sur le patrimoine local
- › Prolongation du projet « mémoire du tram » sur les communes voisines

La **Commune**, de son côté, a développé plusieurs actions, comme :

- › Appel à projets « recensement du petit patrimoine populaire wallon »
- › Édition de l'inventaire du patrimoine monumental de Belgique (Mardaga)
- › Rénovation de la potale au carrefour de Surré à Tintange
- › Bulletin communal spécial « patrimoine »
- › La création de capsules vidéo sur le Patrimoine
- › Exposition « Fauvillers d'Antan »

## Retour sur l'exposition « Fauvillers d'Antan »

Sylvie Toussaint, Echevine en charge du patrimoine, présente l'exposition « Fauvillers d'Antan » qui s'est déroulée le week-end du 3 au 5 octobre à la Ferme Simon.

- › L'initiative est née d'une rencontre avec un collectionneur de cartes anciennes qui souhaitait partager sa collection. Suite à cela, un appel dans le bulletin communal a été lancé et diverses rencontres ont eu lieu pour recenser et sélectionner des nouvelles cartes postales, avant de les numériser.
- › Cette exposition a été mise en place au niveau communal dans l'objectif de faire appel à la mémoire collective, de sensibiliser les habitants au patrimoine et recenser/illustrer le patrimoine local.
- › Différents thèmes étaient représentés : les transports, les commerces et les hôtels, l'évolution des paysages, les entreprises et les industries, les écoles, la vie quotidienne, ...
- › Des feuilles étaient laissées aux visiteurs pour indiquer le nom de personnes et/ou des lieux qu'ils reconnaissaient.
- › Cette exposition, qui a accueilli plus de 300 visiteurs sur le week-end, a été construite à partir de 300 cartes postales et photos d'époque regroupées par thème et imprimées sur bache.
  - › Le vernissage a eu lieu le vendredi, en présence de la presse, des collectionneurs, des commissions communales, des associations.
  - › Une conférence a été organisée le samedi en fin d'après-midi sous la forme d'une table-ronde, animée par Sylvain Cotman (Chargé de communication à la Commune de Fauvillers), accompagné de MM. Gabriel Brevers et Antoine Mertens, collectionneurs passionnés, ainsi que de M. Jean-François Baltus, représentant du Parc naturel. Lors de cette conférence, qui a rassemblé 100 personnes, certaines

cartes postales anciennes ont été « animées » par l'intelligence artificielle, offrant un voyage sensible et fascinant dans le passé. Jean-François Baltus du PNHSFA en a profité pour expliquer les projets en cours, notamment le projet HORIZONT CLIMATIC avec la création d'un observatoire photographique.

- › Le lundi, les élèves des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> primaires ont également pu découvrir l'exposition.

## Suites de l'action « Fauvillers d'Antan »

Suite au succès de cette première édition, la Commune souhaite associer la CLDR à la réflexion sur la valorisation de cette action et sa potentielle réédition tous les deux ans. Pour ce faire, les membres sont invités à réagir et proposer leurs idées. Celles-ci sont collectées et notées sur des flipcharts par la FRW. En voici les résultats :

### 1. Valoriser le travail réalisé dans le cadre de la première édition

- › Installation des bâches dans les villages
- › Diffusion sur les médias communaux (site internet, Facebook, bulletin communal, ...)
- › Pose de panneaux dans les villages avec des photos d'avant prises au même endroit (« faire parler les maisons ») >>> à voir si le budget de 6.000 euros de la Commission patrimoine le permettrait.

### 2. Organiser une nouvelle édition portée par la CLDR

- › Donner un fil conducteur / un thème spécifique à chaque édition
  - Cibler l'édition 2027 sur les villages :
    - \* Métiers / commerces
    - \* Ecoles / photos de classe
    - \* Cérémonies / cimetières / églises
    - \* Activités en lien avec le tram, avec les capsules audios réalisées dans le cadre du projet « Mémoire du tram ».
      - >>> Vu la difficulté à trouver des photographies des villages plus éloignés de la ligne du tram, il faudra prendre contact avec les Anciens.
  - Cibler l'édition de 2029/2030 sur les 200 ans de l'Indépendance de la Belgique en lien avec le défilé de chars illustrant chaque village fait en 1980 pour les 150 ans de l'indépendance.
    - >>> La CLDR recherchera des traces de ce défilé (photos, vidéos, ...), ainsi que les personnes dans les villages ayant participé à la confection des chars.
- › Techniques / Mise en valeur :
  - \* Animation des images par l'intelligence artificielle
  - \* Fondus de photos avant/maintenant
  - \* Étayer le Ravel ou les villages avec les photos d'antan (via QR codes)
  - \* Recueil de témoignages liés aux photos/cartes postales à filmer ou enregistrer
  - \* Création d'une pièce de théâtre / d'un projet avec les écoles (par exemple : Reconstitution d'une classe d'antan)
  - \* Organisation d'un rallye dans les villages pour retrouver les photos anciennes

## Valorisation et sauvegarde d'éléments patrimoniaux dans le cadre du PCDR

En lien avec le budget de 6.000 euros qui est réservé à la Commission patrimoine, la CLDR est invitée à réfléchir à la sélection d'éléments patrimoniaux à valoriser, en lien avec l'inventaire patrimonial précédemment réalisé par la CLDR. Les membres réagissent en plénière ; les idées sont collectées et notées en séance sur un flipchart.

La CLDR s'accorde à dire qu'avant de sélectionner des éléments, elle doit pouvoir prendre connaissance de l'inventaire, la majorité des membres actuels n'ayant pas pris part à celui-ci, d'où l'importance de le rendre consultable. Ils proposent d'agir en deux temps :

- › **Valorisation de l'inventaire du patrimoine, des capsules vidéo sur le patrimoine et des capsules audio du projet Mémoire du tram**
  1. Hébergement sur le site communal ou un site dédié
    - › Le site du PNHSFA a été modifié et les éléments relatifs au projet Mémoire du tram n'y sont plus hébergés.
    - › La FRW rassemblera tous les matériaux disponibles en lien avec la Mémoire du tram (capsules audio, contenu des panneaux, ...).
    - › Contacter M. Sylvain Cotman, le chargé de communication, pour voir ce qu'il est possible de faire au niveau du site internet communal.
  2. Diffusion
    - › Donner un fil conducteur (thèmes / villages) avec localisation sur carte
    - › Organiser une sorte de rallye touristique ?
  
- › **Sauvegarde patrimoniale**
  - À mener en partenariat avec le PNHSFA
  - 1. Sélection d'éléments à sauvegarder
    - › Revoir l'inventaire par village pour le mettre à jour
    - › Choisir les éléments à restaurer ou valoriser
    - › Recherche de subsides
  - 2. Réalisation de croquis d'anciens éléments du patrimoine local qui n'existent plus grâce à la mémoire des Anciens
    - › Exemple de l'ancien lavoir de Sainlez dont se souvient bien M. François Chevigné.

## A faire

- La FRW et la Commune contactent le PNHSFA pour avoir des informations sur les projets en cours et les subsides potentiels.
  - M. Robert Thomas et M. Dominique Warrand contactent le Cercle d'histoire et d'Archéologie de la Haute-Sûre (M. Hans Welens, Mme Lou Mergeai, M. Roger Kauffmann) pour savoir les ressources disponibles.
  - La Commune rédige un article sur le projet Fauvillers d'Antan avec un appel aux photos et cartes postales anciennes dans le bulletin communal de mars 2026.
- Afin de poursuivre la réflexion, **la prochaine réunion de CLDR est programmée le 12 février 2026 à 20h00 à la salle du Conseil communal.**

### **Voici les missions proposées à la CLDR pour cette réunion :**

#### Pour Fauvillers d'Antan :

- Les membres de la CLDR identifient dans chaque village des Anciens qui pourraient apporter un témoignage, disposer de cartes postales, ... Ultérieurement, ils prendront contact avec eux.
- Ils recherchent des traces du défilé des 150 ans de l'Indépendance (images, personnes y ayant pris une part active, ...).

#### Pour la valorisation du patrimoine :

- La FRW envoie un mail aux membres avec l'inventaire patrimonial et le recensement du petit patrimoine.
- Les membres de la CLDR prennent connaissance de l'inventaire pour la réunion.

## Divers – Budget participatif

### Contexte

Une première édition de Budget participatif a été lancée en 2023 sous le modèle régional. Au total sur les 11 dossiers reçus, 7 ont été jugés recevables et soumis aux votes de la population. Les trois projets lauréats étaient ;

**1. Le patrimoine, la biodiversité et les paysages d'Honville**

Les panneaux ont été réalisés et sont installés.

**2. Fléchage marche gourmande Altitude 440**

Projet terminé. Le fléchage a déjà été utilisé en 2024 et 2025.

**3. Poursuite du réaménagement du pavillon de Bodange**

Ce projet a été coordonné avec les travaux au centre de Bodange.

Le dossier final relatif au budget participatif 2023 a été transmis au SPW-DDR début octobre 2025.

La Commune souhaite lancer un second budget participatif en 2026 sur le modèle régional, pour la mise en œuvre de petits projets impactants. Étant donné l'état des finances communales, le budget serait revu à la baisse, avec une part communale à 5.000 euros. En cas d'accord de la Région wallonne, une part régionale supplémentaire de 5.000 euros viendrait compléter le budget pour arriver à 10.000 euros. À noter que pour le moment, plusieurs demandes de budget participatif sont encore en attente de signature par la Ministre.

### Principe

Le budget participatif est une décision du Conseil communal d'affecter une partie du budget communal à des projets émanant de la population. Il prend généralement la forme d'un appel à projets.

Les objectifs poursuivis visent le renforcement de la participation citoyenne et l'amélioration du cadre de vie de la commune dans l'intérêt général et de manière durable. Le but est d'également mettre en œuvre des actions contributives aux objectifs définis dans le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) de la Commune.

Ce budget participatif nécessite une mobilisation citoyenne, soit via les ASBL, soit via des collectifs d'au moins 5 citoyens domiciliés à des adresses différentes.

Les dépenses éligibles sont des investissements touchant le cadre de vie ou des dépenses matérielles pour la concrétisation d'un événement à portée communale.

En contrepartie du subside octroyé, la Région wallonne impose des conditions spécifiques :

- Les projets se trouvent sur le territoire communal et sur le domaine public.
- Ils correspondent aux objectifs du PCDR.
- Le comité de sélection des projets est la CLDR.
- Le recours à un vote citoyen sur la plateforme de consultation FRW si le total des projets rentrés et recevables dépasse le montant du budget participatif.
- Les projets peuvent être réalisés par la Commune ou le porteur de projet s'il s'agit d'une personne morale (ASBL).
- Trois documents de référence sont à utiliser :
  - › Un règlement [avec quelques options]
  - › Un formulaire de candidature
  - › Une grille d'évaluation

## Principaux éléments du règlement

- Porteur de projet : personne morale / collectif de 5 citoyens au moins
- 1 seul projet par porteur – maximum 40% du budget total  
*À noter que ce pourcentage pourrait être porté à 50% en l'absence de subside régional.*
- Projets en lien avec les objectifs du PCDR
- Comité de sélection = CLDR + membres de l'administration communale au besoin – utilisation de la grille d'évaluation (critères de recevabilité)
- Si le budget global est dépassé : Vote citoyen = 50% + sélection CLDR = 50%
- Réalisation par la Commune ou le porteur de projet (si personne morale)

## Formulaire de candidature

- Porteur de projet
- Pitch du projet et de ses objectifs
- Lien avec les objectifs du PCDR
- Effets d'intérêt général
- Description précise : lieu, détails des dépenses, estimation réaliste, propriété, qui fait les travaux
- Mesures pour la durabilité du projet
- Précisions éventuelles

## Grille d'analyse

- Cette réunion de CLDR nécessite le quorum de présences.
- Les membres introduisant un dossier ne peuvent pas siéger.
- La sélection des projets recevables s'opère sur base de la grille d'analyse, où il faut cocher oui à tous les critères pour qu'un projet soit jugé recevable.

## Ligne du temps

### Au préalable

- ⇒ **Envoi à l'Administration** – dans les deux mois, le SPW-DDR analyse la recevabilité de la demande et adresse un arrêté ministériel d'octroi de la subvention à la Commune.

### Phase 1 : Appel et Sélection

- Avril-Mai 2026 – lancement du budget participatif et communication vers la population
- Mi-juin 2026 – dépôt des dossiers (par mail, en format papier ; aide technique pour remplir le formulaire ; mise à disposition de l'EPN)
- Juillet 2026 – CLDR/comité de sélection : examen de la recevabilité des dossiers et établissement de la liste des projets. **Si le montant de l'ensemble des projets recevables est inférieur à 10.000€ → transmission de la sélection au Collège pour l'annonce des résultats.**

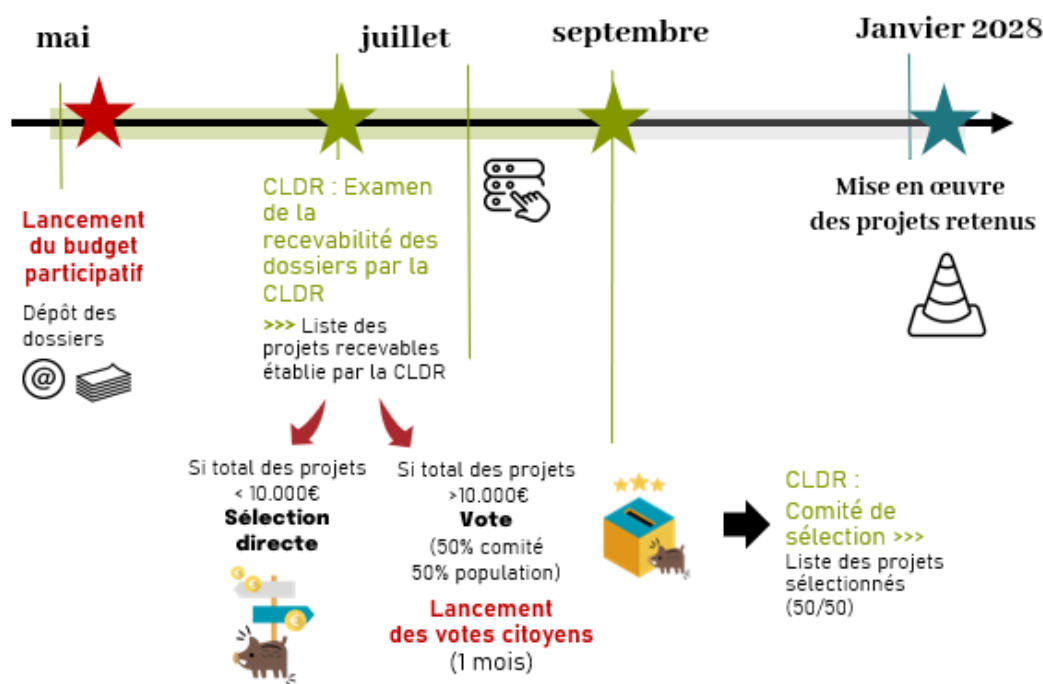
### Phase 2 : Votes citoyens

**!!! Si le montant de l'ensemble des projets recevables est supérieur à 10.000€ !!!**

- Août 2026 – votes citoyens via la plateforme FRW, à hauteur de 50% (chacun a un budget théorique à dépenser pour soutenir ses projets préférés)
- Septembre 2026 – CLDR/comité de sélection : analyse qualitative des dossiers recevables (pour 50%) → **établissement de la liste des projets sélectionnés et transmission au Collège pour annonce des résultats.**

### Réalisation des projets retenus

Pour début 2028 - Réalisation des projets et transmission du rapport final dans les 2 ans de la notification de l'arrêté ministériel d'octroi de la subvention.



## Discussions

Les membres de CLDR comprennent bien les réalités budgétaires actuelles qui poussent la Commune à diminuer le montant du budget participatif. Ils sont d'avis que cela ne freinera pas la participation des citoyens et comités. Néanmoins, il serait intéressant de donner dans la communication des exemples de petits projets impactants pour inspirer les porteurs de projets potentiels.

Dans le cas où le subside régional ne serait pas octroyé, il serait préférable de revoir le règlement communal pour assouplir certaines règles et d'augmenter le plafond à 50% maximum du budget total (soit 2.500€) pour avoir des projets un peu plus conséquents.

Au niveau du calendrier, un lancement en avril 2026 semble cohérent. À noter qu'il faudrait laisser au moins 6 à 8 semaines de délais pour l'introduction des dossiers afin de permettre aux associations de se réunir et construire leur dossier

→ La CLDR marque son accord pour lancer ce budget participatif en 2026 et valide son rôle en tant que comité de sélection. Néanmoins le quorum des présences citoyennes n'étant pas atteint, une nouvelle réunion de CLDR sera organisée le mardi 09/12 à 20h en visioconférence pour valider ce point.

## Divers – Le point sur les demandes de convention

### L1-M-01 – Acquisition et aménagement de l'Eldo en une maison multiservices et un logement tremplin à Fauvillers

Le Conseil communal a décidé d'abandonner la convention DR. La Commune n'avait pas encore reçu le subside de la Région wallonne pour l'acquisition, il n'y a donc rien à rembourser.

### L1-M-02 Aménagement de la salle de Warnach en maison de village L2-M-05 - Création d'espaces de convivialité dans les villages

Ces deux dossiers ont été introduits pour le 15 septembre à la session d'octobre 2025.

Pour le moment, la Ministre n'a pas encore rendu de décision sur les demandes rentrées en 2025 ; on ne peut donc préjuger du résultat. Ces deux conventions vont représenter une part très importante du budget communal. En fonction des budgets disponibles, il faudra peut-être faire des choix.

## Divers - Réunions de la CLDR

La CLDR est tenue de se réunir au minimum 4x/an. En 2025, le quota est atteint.

### Trimestre 1

**06 mars 2025**

- › **CLDR** – accueil des nouveaux membres ; rapport annuel DR ; avancée des projets du budget participatif ; aménagement d'espaces de convivialité dans les villages.

### Trimestre 2

**15 et 17 mai 2025**

- › **CLDR + CCATM** – 2 visites de terrain pour visualiser et analyser les espaces de convivialité

**26 juin 2025**

- › **CLDR** - présentation des schémas d'intention et estimatifs pour les espaces de convivialité dans les villages et approbation de la demande de convention par la CLDR.

### Trimestre 4

**25 novembre 2025**

- › **CLDR patrimoine** – Présentation des initiatives déjà mises en place sur la commune ; retour sur l'exposition « Fauvillers d'Antan » ; budget participatif.

**Mardi 09 décembre 2025** en visioconférence

- › **CLDR Budget participatif** – Approbation du lancement d'un second budget participatif à Fauvillers.

### Trimestre 1 - 2026

**12 février 2026** en présentiel

- › **CLDR patrimoine** – Poursuite des réflexions sur la seconde édition de Fauvillers d'Antan ; le point sur l'inventaire du patrimoine ; identification des éléments à restaurer ou entretenir

## Divers - Coaching énergie

M. Julien Schockmel, échevin en charge de l'énergie, informe les membres de CLDR que la Commune a désigné, via un marché public, deux conseillères en énergie, Mmes Lisa De Halleux et Nathalie Montfort. Elles sont chargées de réaliser un coaching chez les candidats rénovateurs, avec proposition de pistes de solution. Ce diagnostic d'une valeur de 350 euros est proposé au prix de 50 euros pour les habitants de Fauvillers. Les personnes intéressées peuvent en faire la demande par mail à l'adresse [commune@fauvillers.be](mailto:commune@fauvillers.be).

Mme Sylvie Toussaint, échevine en charge du développement rural, clôture la réunion et remercie les participants de leur implication dans les activités de la CLDR.

**Clémentine Descamps et Sophie Orban,**  
Agents de développement

**Fondation Rurale de Wallonie**  
**Equipe Semois-Ardenne**

Rue de France, 19A – 6730 TINTIGNY | +32 (0)63 44 02 02  
[semois@frw.be](mailto:semois@frw.be) | [www.frw.be](http://www.frw.be) | [www.facebook.com/FRW.SemoisArdenne](https://www.facebook.com/FRW.SemoisArdenne)

## Participants à la réunion de CLDR du 25/11/2025

### Présents

Titre	Nom	Prénom	Village	Conseil communal
M.	Bastin	Fabrice	Burnon	
M.	Cattry	Jean-Marc	Fauvillers	
M.	Chetter	Geoffrey	Honville	x
Mme	Colson	Agnès	Fauvillers	
M.	des Touches	Benoît	Fauvillers	
Mme	Gangler	Chantal	Tintange	
M.	Grandjenet	Erwin	Warnach	x
Mme	Hubart	Agnès	Warnach	
Mme	Jacquet	Marie-Laure	Wisembach	x
M.	Sansone	Geraldo	Strainchamps	
M.	Schockmel	Julien	Hollange	x
M.	Thomas	Robert	Tintange	
Mme	Toussaint	Sylvie	Strainchamps	x
M.	Warrand	Dominique	Warnach	

### Excusés

Titre	Nom	Prénom	Village	Conseil communal
Mme	Cloquette	Stéphanie	Sainlez	
M.	De Clercq	Emmanuel	Burnon	
Mme	Erneux-Yernaux	Françoise	Strainchamps	
Mme	Fluzin	Sandy	Menufontaine	x
M.	Holtz	Jean-Marie	Tintange	
Mme	Manche	Laurence	Hotte	
Mme	Mariscal	Geneviève	Bodange	
Mme	Peiffer	Valérie	Sainlez	
M.	Verbauwhede	Philippe	Bodange	